

FCP ENKO CAPITAL OBLIGATIONS

Fonds Commun de Placement agréé sur le marché financier régional de l'UMOA sous le numéro FCP/2020-05 du 05 juin 2020

Société de Gestion : ENKO CAPITAL WEST AFRICA, agréé sur le marché financier régional de l'UMOA sous le numéro SG/2019-01

Code ISIN : CI0000004560

dernières connaît une baisse lorsqu'une décision de cession est prise. L'effet inverse se produit lorsque les taux d'intérêt baissent. Il est donc possible que la valeur de la poche obligataire du portefeuille baisse ou augmente en cas de cession avant échéance de ces titres obligataires ; d'où le risque de taux d'intérêt.

(iii) **Risque de liquidité** : Le Fonds ne pourrait pas être en mesure de vendre des titres en raison d'un manque de liquidité sur le marché et se traduit par le défaut de cession des certains titres et l'incapacité du Fonds à honorer ses rachats à court terme.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (souscription) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (rachat). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur exercice 2021	
Frais courants	1,06% de l'actif net soit 6 581 674 FCFA
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances : Aucun	
Commission de performance	Néant

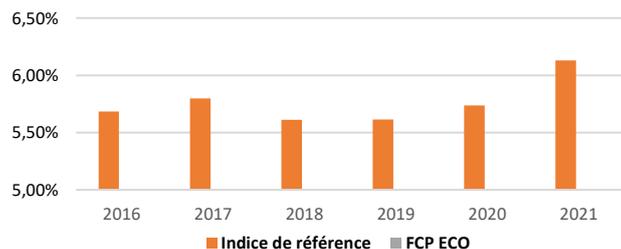
Les frais courants sont constitués de divers frais prélevés du 01/01/ au 31/12/2021 (frais de gestion, droit de garde, redevance de l'AMF-UMOA, commission sur actifs sous gestion). Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance.

Les frais et commissions acquittés servant à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, comprennent également les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais et commissions du Prospectus du Fonds, aux pages 10.

Performances historiques

Evolution des performances du Fonds et de l'indice de référence



La première valeur liquidative du FCP ENKO CAPITAL OBLIGATIONS a été calculé le 17 mars 2021. Le graphique, ci-dessus, ne pourrait donc pas faire apparaître les performances antérieures.

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Le Fonds a été agréé le 05 juin 2020.
- Les performances affichées sont calculées en Francs CFA.
- La gestion de ce Fonds n'est pas indicielle.

Informations pratiques

- Le Dépositaire de ce Fonds est la SGI EDC Investment Corporation (EIC).
- Le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès du siège de la Société de Gestion ENKO CAPITAL WEST AFRICA, sis à Abidjan, Cocody-Riviera Golf 4, Carrefour Mel Eg Théodore, 112, Boulevard Arsène Usher Assouan, Immeuble BRANDON & MCAIN, Porte 4 - Adresse postale : 01 BP 5760 ABIDJAN 01 Tel : +225 27 21 38 91 80 - E-mail : ecwa@enkocapital.com
- La VL est disponible dans le Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- La législation fiscale de la Côte d'Ivoire, pays d'implantation du Fonds, peut avoir un impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de la Société ENKO CAPITAL WEST AFRICA ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles au siège de la Société. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Autres informations

- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq (5) ans.
- L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées au siège de ENKO CAPITAL WEST AFRICA, tous les jours ouvrés, du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de 08 heures à 17 heures. Les ordres sont exécutés sur la base de la dernière valeur liquidative connue à la date de réception de l'ordre.
- Le Fonds FCP ENKO CAPITAL OBLIGATIONS est un Fonds de capitalisation.
- La fréquence de publication de la valeur liquidative du Fonds est journalière.
- La valeur liquidative est disponible dans le Bulletin Officiel de la Cote de la Bourse Régional des Valeurs Mobilières (BRVM) et au siège de ENKO CAPITAL WEST AFRICA.

Le Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA).

ENKO CAPITAL WEST AFRICA est agréée par l'AMF-UMOA. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 octobre 2023.